

Archives

Tour de passe-passe au Sénat pour verrouiller l'élection présidentielle

vendredi 19 février 2016

Vie politique

Par Jacques Cheminade, ancien candidat à l'élection présidentielle

Le 19 février 2016 — Hier, nous avons assisté à un tour de passe-passe au Sénat, organisé par une majorité de la droite et de la gauche « officielles » pour verrouiller l'élection présidentielle.

Nous le faisons savoir depuis des mois : la proposition de loi organique dite de « Modernisation des règles applicables à l'élection présidentielle », présentée en décembre en procédure d'urgence à l'Assemblée nationale par Jean-Jacques Urvoas, vise à éviter l'émergence de candidats hors système comme moi.

Suite à une mobilisation citoyenne, un certain nombre de sénateurs courageux ont néanmoins pu créer les conditions pour un débat « cartes sur table ». Avec pédagogie et bon sens, ils ont démontré que le texte a pour but d'empêcher la collecte des parrainages de maires par les « petits » candidats et d'éliminer l'égalité de temps de parole pendant la période la plus importante de la campagne, la période intermédiaire de vingt-et-un jours entre le moment où le Conseil constitutionnel publie la liste des candidats et les quinze derniers jours de campagne officielle.

M. Anziani (socialiste) et M. Béchu (Les Républicains) ont répliqué en présentant un compromis qui est en fait un truquage, sous l'égide de la majorité des socialistes et des républicains, avec le silence complice du représentant du FN. L'égalité de temps de parole est en principe maintenue, mais sa période d'application sera tronquée de onze jours et se trouvera ainsi réduite de moitié !

Ce tour de passe-passe fut voté dans une salle presque vide, sans débat dans les médias et en procédure accélérée. Ainsi se trouvent modifiées les règles présidant à la plus importante élection de notre pays, sans étude d'impact et sans que beaucoup de votants mesurent réellement la portée de leur vote.

Ceux qui n'ont pris aucune disposition contre la finance folle et ont introduit en août 2015 une ordonnance permettant d'exproprier les épargnants en cas de krach bancaire, en sont venus aujourd'hui à claquer les portes de la démocratie.

Pour ma part, je continue mon combat entamé en 1995 pour rétablir un véritable État de droit, mettant hors d'état de nuire ceux qui promeuvent l'austérité financière. J'appelle tous ceux qui veulent faire de même à me suivre hors des sentiers battus.
